

RNCP : 35179

Mécanicien(ne) Réparateur(trice) en Marine de Plaisance

**Cette formation se réalisera en partenariat avec
l'Ecole d'Apprentissage Maritime du Port (EAM)**

Métier

Le(la) mécanicien(ne) réparateur(trice) en marine de plaisance assure la maintenance des organes de propulsion des bateaux de plaisance maritimes (bateaux à moteurs, voiliers) et fluviaux (péniches). Ses missions principales consistent à poser et installer dans des bateaux de plaisance, des moteurs thermiques "hors-bord" ou "in-bord" et des équipements de bord (appareils de servitude ou d'aide à la navigation) dont il(elle) effectue les réglages de mise en service.

Il(elle) réalise les opérations d'entretien, de dépannage et de réparation des organes de propulsion. Il(elle) assure un premier niveau de maintenance sur les équipements de bord (entretien d'un circuit d'éclairage, d'un guindeau, d'une direction hydraulique). Il(elle) participe aux opérations de manutention des bateaux sur terre ou à flot. Il(elle) peut être conduit à utiliser des engins de manutention, à manœuvrer des bateaux au moteur, à utiliser un véhicule routier pour se déplacer.

Pour la conduite des bateaux, véhicules et engins, il(elle) doit être en possession du permis ou de l'autorisation de conduite adapté au type de véhicule (permis bateau, permis de conduire B, E, C, mention additionnelle 96) et doit respecter les réglementations de conduite. Il(elle) réalise son activité seule, parfois au sein d'une équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe ou d'un chef d'atelier et peut être en contact avec la clientèle.

Il(elle) travaille généralement dans un atelier spécialisé dans la réparation et l'entretien de moteurs marins, dans un chantier naval de maintenance, parfois dans une entreprise de construction de bateaux de plaisance ou de location. Son activité s'exerce en intérieur (atelier) ou à l'extérieur (aire de carénage ou à flot), sur des moteurs déposés ou embarqués, parfois en hauteur, dans des positions inconfortables. En fonction de la période et de l'activité de l'entreprise il(elle) peut être amené à travailler le week-end, avec une forte amplitude journalière.

Objectifs de la formation

- Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance
- Installer des moteurs marins et des équipements de bord dans des bateaux de plaisance
- Réaliser la maintenance des motorisations marines des bateaux de plaisance

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 002849 - Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance :

- Manutentionner des bateaux de plaisance
- Entretenir les œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance
- Manœuvrer au port des bateaux de plaisance
- Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance

CCP 002884 - Installer des moteurs marins et des équipements de bord dans des bateaux de plaisance :

- Installer des équipements de bord dans des bateaux de plaisance
- Réaliser des opérations d'usinage et d'ajustage en marine de plaisance
- Installer des moteurs marins in-bord et hors-bord dans des bateaux de plaisance

CCP 002885 - Réaliser la maintenance des motorisations marines des bateaux de plaisance :

- Contrôler et remplacer les pièces mécaniques et hydrauliques d'une motorisation de bateau de plaisance
- Réparer les motorisations hors-bord des bateaux de plaisance
- Réparer les motorisations in-bord des bateaux de plaisance

Déroulé de la formation

Intitulés	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Réaliser la manutention et l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance	6	210
Module 2 : Installer les équipements de bord des bateaux de plaisance	4	140
Module 3 : Installer des moteurs marins dans des bateaux de plaisance	6	210
Période en entreprise	2	70
Module 4 : Contrôler et remplacer les pièces mécaniques et hydrauliques d'une motorisation de bateau de plaisance	4	140
Module 5 : Réparer les motorisations hors-bord et in-bord des bateaux de plaisance	8	280
Période en entreprise	3	105
Module de synthèse	1	35
Session d'examen	1	35



Cofinancé par
l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion.
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).



Certification/Diplôme

- **Titre Professionnel** de Niveau 3 du Ministère Chargé de l'Emploi (date d'effet le 27/12/2020) composé des 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).
- **Permis Bateau**
- **Habilitation à plonger en autonomie**

Modalités de certification

- Voir la fiche métier sur : www.afpar.com

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,....)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application pratique,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur(se) d'emploi à partir de 18 ans
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Niveau 3ème
- Savoir lire, écrire, compter
- Posséder le Permis B



Cofinancé par
l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion.
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).



Les aptitudes requises

- Intérêt pour les tâches manuelles et qui demandent un goût esthétique, de la précision et de la méticulosité.
- Bon sens manuel et pratique, bonne dextérité
- Souci du respect des bateaux,
- Supporter la station debout prolongée,
- Bonne vision des couleurs

Modalités d'accès

1. Inscription :
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.com
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - c. Auprès de Pôle Emploi ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un(e) psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Durée de la formation

Durée totale de la formation	1 260 heures (36 semaines)
Durée en centre de formation	1 085 heures (31 semaines)
Durée en entreprise	175 heures (5 semaines)

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi de Mécanicien(ne) Réparateur(trice) en marine de plaisance (ROME I1605).

Suite de parcours

- Aucune

Equivalences/liens/correspondances avec les certifications d'autres ministères

- Aucune



Cofinancé par
l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion.
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).



Passerelles vers des certifications du Ministère du travail

- Aucune

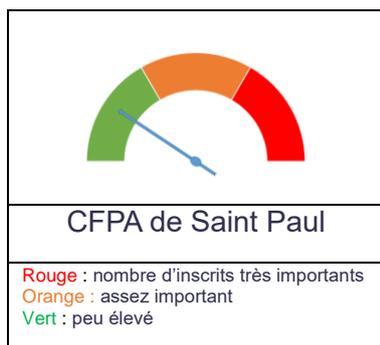
Financement

- Cette formation est financée avec l'aide du FSE (REACT-UE) et de Région Réunion dans le cadre de la réponse de l'Union Européenne à la pandémie COVID-19
- La formation est totalement prise en charge pour les demandeurs d'emploi.

Dates prévisionnelles de la formation et lieu

Lieux	Date de début	Date de fin	Modalité
Ecole d'Apprentissage Maritime 1 rue de la Poste, BP 26, 97421 Le Port Cedex Et AFPAR Saint Paul	18/01/2024	07/10/2024	En présentiel

Nombre de demandeurs d'emploi en attente de recrutement pour cette formation



Indicateurs

Nombre de stagiaires formés	
2023	Nouvelle formation

Taux de réussite à la session d'examen		

Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation		

Taux de satisfaction des stagiaires	